

Animations de fin d'année - Subventions complémentaires aux associations de commerçants et artisans

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : L'année 2005 marque un tournant dans les relations qu'entretient la Ville de Besançon avec les associations de commerçants et artisans, notamment dans le soutien qu'elle apporte aux animations de leurs quartiers.

Le centre-ville constitue l'un des points forts en matière d'animation de fin d'année, le marché de Noël acquérant une notoriété de plus en plus forte.

Cette année, l'effort de promotion entrepris auprès des villes jumelées : Neuchâtel, Fribourg, sera prolongé par une campagne auprès de Huddersfield, et en France de Sallanches et du Pays du Mont Blanc, invité d'honneur des Terroirs Gourmands 2005.

Il est ainsi espéré la venue de visiteurs individuels mais aussi de groupes dont certains ont d'ores et déjà contacté l'Office de Tourisme et des Congrès.

Les quartiers et la périphérie doivent aussi être des acteurs de la dynamique de fin d'année. C'est pourquoi l'Office de Commerce de Besançon s'est engagé dans une campagne de promotion forte et d'accompagnement des actions d'animation de fin d'année entreprises par les quartiers.

Depuis l'année 2000, sous l'impulsion de la Ville de Besançon, les associations de quartier ont été invitées à se mobiliser afin que les quartiers soient aussi des vecteurs de l'animation de fin d'année. C'est ainsi que l'on a pu voir les centres commerciaux de Cassin, Ile de France, Chaprais ou Saint-Claude proposer une alternative personnalisée aux animations de centre-ville.

Cette année, ces associations souhaitent reconduire et parfaire leurs animations. Il s'agit notamment des associations :

➤ du Marché Beaux-Arts dont la qualité des animations proposées est en constante progression, grâce au concours de «Etoiles et Toques», association de promotion du savoir-faire gastronomique,

➤ de l'Ile de France, dont la pérennité vient d'être affirmée par le trentième anniversaire du centre commercial,

➤ du quartier de Saint-Claude, redynamisée par l'arrivée du magasin Casino Discount.

Chacune d'entre elles proposera au public et aux enfants des animations spécifiques à leur quartier par des jeux trafics incitant à se rendre chez les commerçants et artisans participants.

Il est proposé d'abonder les budgets de fonctionnement de ces animations par le versement des subventions ci-dessous :

* 1 000 € à l'Association des Commerçants de Saint-Claude,

* 1 500 € à l'Association de l'Ile de France,

* 3 000 € à l'Association des Commerçants du Marché.

En cas d'accord, ces subventions, soit 5 500 € au total, seront prélevées sur les crédits de la Direction du Développement Local inscrits au budget 2005 au chapitre 65.91/6574 CS 30200.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 7 novembre 2005.